



Demande d'aide par rapport a mon proprietaire

Par **louloute**, le **06/11/2008** à **19:27**

bonjour je m'apelle mlle alphonse morgane, je loue une petite maison de ville.

j'aurai voulu savoir si mon proprietaire a le droit d'augmenter le loyer, sachant que nous sommes en preavi pour rendre l'appartement dans 6 mois.
donc a t-il droit d'augmenter le loyer pendant notre preavi?

en attente d'une reponse de votre part, veuillez agreer mes sincere salutation
merci d'avance

Par **jeetendra**, le **06/11/2008** à **20:52**

bonsoir, qu'est ce qui a été prévu dans votre contrat de location par rapport à une éventuelle augmentation du loyer, en principe le loyer ne peut être augmenté que [fluo]lorsqu'il est manifestement sous évalué[/fluo] et un préavis de 6 mois doit être respecté par le propriétaire vis à vis du locataire et cela avant le renouvellement du bail, cordialement